



Sauvons les terres pastorales au Niger

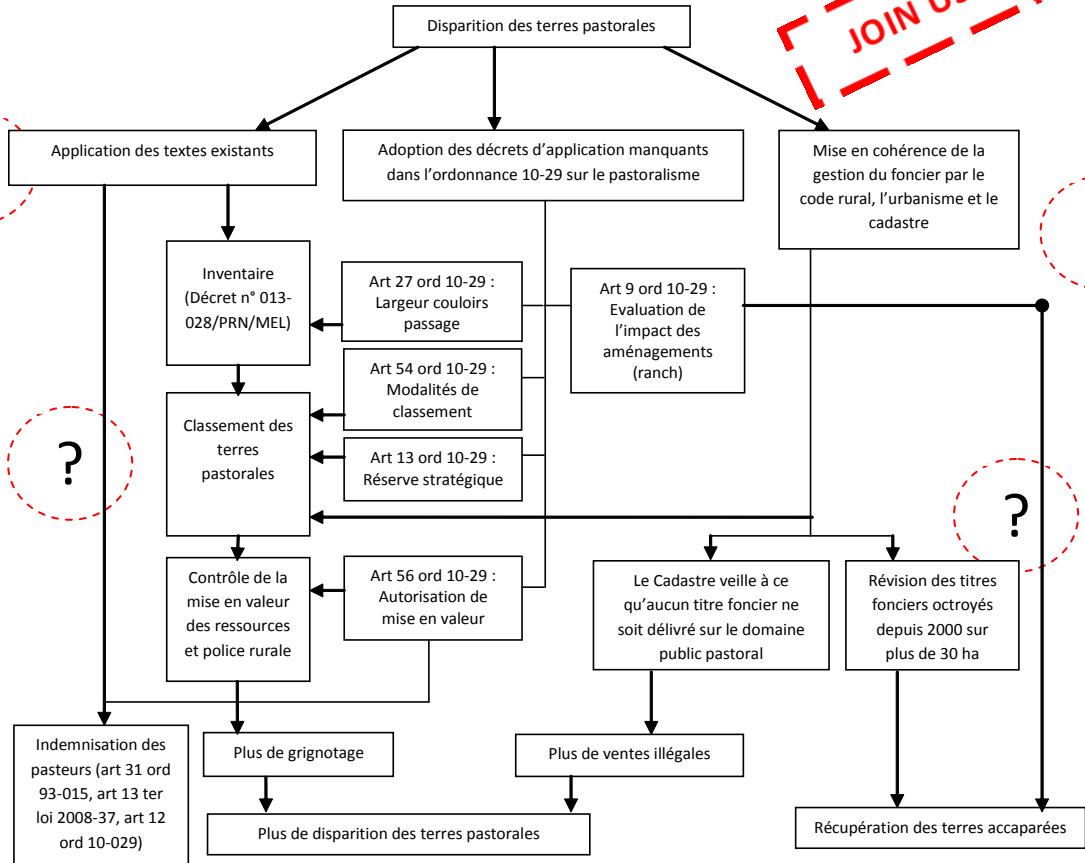
- du **grignotage** par les champs: Chaque année, au rythme de la croissance démographique, un quarantième de la réserve foncière sahélienne, autrement dit des terres pastorales, est mise en valeur par l'agriculture. A ce rythme, dans 40 ans il n'y aura plus d'aires de pâturages.
- des **ventes ou appropriation illégales** : Aux abords des agglomérations urbaines comme Niamey, le foncier a pris beaucoup de valeur. Toute enclave pastorale fait donc l'objet de convoitises. De même, dans la zone pastorale, des pâturages ont été clôturés et transformés en ranchs privés.
- de l'**impact des industries extractives** : La liste des griefs est longue, allant dans les zones pétrolières, de la simple pollution sonore qui affole le bétail, entrave la reproduction du troupeau et affecte la production laitière, à des cas plus graves d'empoisonnement par des boues souillées chimiquement ou d'effondrements de puits dus aux vibrations des engins roulants.

Tous ensemble, OP, ONG, OSC exigeons du Gouvernement du Niger :

- l'**inventaire, le classement et le contrôle rigoureux et systématique de la mise en valeur des terres pastorales,**
- la **révision des titres fonciers de plus de 30 hectares octroyés depuis 2000,**
- l'**assurance du cadastre qu'aucun titre foncier ne sera plus jamais délivré sur le domaine public pastoral,**
- l'**évaluation régulière de l'impact environnemental et social des ranchs et des industries extractives.**

Sur quels textes juridiques nous appuyer ?

De nombreux textes protègent déjà le foncier pastoral au Niger, sans pour autant empêcher son appropriation. Pour que cela change, notre stratégie s'appuie sur 3 recommandations politiques préalables, simples et urgentes : (i) faire appliquer les textes existants, en particulier ceux sur l'inventaire et l'indemnisation des ressources pastorales, (ii) faire adopter au moins 5 nouveaux décrets d'application encore manquants prévus par l'ordonnance 10-29 sur le pastoralisme et (iii) mettre en cohérence la gestion du foncier par le Code Rural, l'Urbanisme et le Cadastre.





Quelles opportunités l'agenda politique offre-t-il?

Au Niger : Participer à l'inventaire des ressources pastorales, à l'audit sur l'immatriculation foncière et autres évaluations en 2015

- Orienter la stratégie géographique de l'inventaire des ressources pastorales prévu par le décret 013-028/PRN/MEL ;
- Rendre publique les données géographiques inventoriées ;
- Editer des données sur le site de l'OPTIMAOC
http://portails.cilss.bf/optim_aoc/webmap/;
- Influencer le prochain audit de la Direction Générale des Impôts sur l'immatriculation foncière prévu début 2015;
- Inciter le Comité National du Code Rural à mieux collaborer avec les Directions de l'Urbanisme et du Cadastre ;
- Conduire une étude alternative sur l'impact des ranchs privés;
- Influencer la prochaine évaluation au Niger des principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits humains.

A l'international : Participer à l'Examen Périodique Universel du Niger devant le Conseil des Droits de l'Homme (CDH) en 2016

- Contribuer à la rédaction du rapport national sur les droits humains qui sera soumis par le gouvernement au CDH fin 2015 ;
- Influencer le rapport des agences des Nations Unies, ainsi que celui de la Commission Nationale des Droits de l'Homme ;
- Produire notre propre rapport alternatif sur l'accapement des terres pastorales avant le 22 juin 2015 ;
- Convaincre les états membres du CDH à faire une de nos 3 recommandations, à l'instar de la Norvège en 2011 ;
- Prendre la parole devant le CDH à Genève, en janvier 2016 ;
- Animer des événements parallèles sur place ou à distance ;
- Participer au suivi évaluation des recommandations.



...

Mais pour réussir, il faut, tout d'abord, nous rassembler autour d'une même action de plaidoyer, Organisations de Producteurs, Organisations Non Gouvernementales, Organisations de la Société Civile et chercheurs, tous concernées par l'avenir des terres pastorales et la survie des pasteurs.

...

Saisissez cette opportunité. Ensemble, nous aurons la légitimité nécessaire pour exiger un véritable changement et mettre fin à la disparition annoncée des terres pastorales.



Soyez le prochain à rejoindre la campagne « Sauvons les terres pastorales au Niger »

Contactez-nous au :

Email Point focal AREN : aamadou72@yahoo.fr

Email Point focal RBM : bsoumare@maroobe.org

Email Point focal CARE : idandano@co.care.org

